

La réalisation de travaux sur le domaine public oblige parfois à modifier la police de circulation pendant la durée du chantier. Dans ce cadre, le formulaire ci-joint permet de solliciter un arrêté temporaire de circulation, de stationnement ou d'occupation du domaine public préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique pour la réalisation de travaux.

Cette procédure permet de faciliter la circulation, d'assurer la sécurité des personnes, et de prévenir les accidents.

Les routes concernées par cette demande sont uniquement les voies communales.

La demande d'arrêté est à adresser à la Mairie de CORMERY :

- Par courrier : Mairie de CORMERY – 18, place du Mail - 37320 CORMERY
- Par mail : mairie@cormery.fr

Les restrictions de circulation peuvent concerner par exemple :

- La fermeture de la route à la circulation
- La circulation alternée par feux tricolores ou manuellement
- Les basculements de circulation sur la chaussée opposée pour les routes à chaussées séparées
- Les restrictions de chaussées
- Les interdictions de circuler, de stationner, de dépasser éventuellement par catégorie de véhicules
- Les limitations de vitesse, de gabarit, de poids
- Les régimes de priorité

Le formulaire est à retourner à la Mairie au minimum 15 jours avant le début des travaux.

Toute demande incomplète ou arrivant hors délai sera rejetée.

DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL POUR LA REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION, DU STATIONNEMENT ET DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A faire parvenir en Mairie au minimum 15 jours avant le début des travaux

Toute demande incomplète ou arrivant hors délai sera rejetée.

LE DEMANDEUR	
<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Entreprise
Dénomination :	
Nom et prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Localité :
Téléphone :	Adresse mail :
Nom et adresse du bénéficiaire <i>(si différent du demandeur)</i> :	
Nom et prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Localité :

LOCALISATION DES TRAVAUX
Adresse des travaux :
Références cadastrales :

NATURE DES TRAVAUX :
<input type="checkbox"/> Déménagement
<input type="checkbox"/> Echafaudage – précisez : Longueur : / Largeur :
<input type="checkbox"/> Benne
<input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux – préciser nature :
<input type="checkbox"/> Autres :

DEMANDE D'ARRETE DE STATIONNEMENT
<input type="checkbox"/> Stationnement interdit Rue (du n° à n°)
En cas d'empiètement sur une zone de stationnement, indiquer le nombre de places supprimées :

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION	
<input type="checkbox"/> Circulation régulée par feux tricolores	
<input type="checkbox"/> Circulation régulée par des panneaux	Dans tous les cas, précisez Rue (du n° <input type="checkbox"/> à n°)
<input type="checkbox"/> Fermeture à la circulation	
<input type="checkbox"/> Chaussée rétrécie	
<input type="checkbox"/> Autre – précisez	
<i>Il est rappelé que l'intégralité de la signalisation doit être assurée par les soins et aux frais de l'entreprise ou le demandeur. La Mairie ne met aucun panneau à disposition.</i>	

DATE DE L'OCCUPATION	
Date de début :	Date de fin :

PIECES JOINTES A LA DEMANDE
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté doit impérativement être accompagnée d'un dossier comprenant
<input type="checkbox"/> Plan de situation
<input type="checkbox"/> Plan des travaux
<input type="checkbox"/> Schéma de signalisation
<input type="checkbox"/> Itinéraire de déviation (le cas échéant)

Fait à

Le

Signature

Il est rappelé que toute personne occupant le domaine public sans autorisation ou qui ne se conforme pas aux prescriptions de l'arrêté municipal s'exposera à des poursuites.